Guide d’accompagnement des Ville amies des oiseaux, un programme de Nature Canada : Étapes vers la certification

VILLE AMIE DES OISEAUX

BIRD FRIENDLY CITY

NatureCanada.ca/BFC

Informations Générales:: 3
CRITÈRES OBLIGATOIRES 4
Nations Autochtones et Réconciliation: 4
Formation d'une équipe/coalition Ville amie des oiseaux 4
Soutien municipal un an après la certification 5
Rapports annuels et processus de vérification 5
Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (LCOM) : 5
Pouvoirs provinciaux et territoriaux 6
Pouvoirs municipaux 6
SECTION 1: RÉDUCTION DE LA MENACE 8
1.1 Mesures réglementaires et éducatives prises pour contrôler et réduire les populations de chats (domestiques et errants) qui se promènent sans surveillance à l'extérieur : 8
1.2 Démontrer que votre municipalité prend les mesures suivantes pour réduire les collisions d'oiseaux avec les fenêtres : 9
1.3 Pollution Lumineuse 10
1.4 Réduction ou élimination de l'utilisation des pesticides 11
1.5 Règlements municipaux sur les plastiques à usage unique 12
1.6 Mesures de réduction des collisions avec les véhicules dans la municipalité 13
1.7 Politiques municipales visant à interdire la perturbation autour des zones naturelles et des habitats ornithologiques importants 13
PROTECTION, RESTAURATION ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE DES HABITATS 14
2.1 Les zones naturelles situées à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité sont protégées dans le cadre du plan directeur municipal avec un engagement à accroître cette superficie 14
2.2 Protection de la biodiversité dans les parcs et espaces naturels 14
2.3 La municipalité a adopté une stratégie d'adaptation aux changements climatiques qui comprend des solutions climatiques fondées sur la nature. 15
2.5 ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX ET DE LA BIODIVERSITÉ 16
Le programme ZICO vise à identifier, surveiller et protéger des sites essentiels pour les oiseaux et la biodiversité 16
2.6 La municipalité encourage l'utilisation de la flore indigène appropriée au site dans l'aménagement paysager de ses propriétés et dans les normes relatives à l'aménagement paysager des permis de lotissement. 16
2.7 Participation de la communauté à au moins UNE des initiatives suivantes qui favorisent le développement d'habitats de la faune sur les terres privées : 17
2.8 Initiatives d'intendance municipale axées sur la protection des haltes migratoires et des habitats de nidification 17
SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DE LA COMMUNAUT 18

3.1 Organisation (et proclamation officielle) d'un événement annuel pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs afin de célébrer les oiseaux dans votre municipalité. 18
3.2 Écoles, groupes et collectivités 19
3.3 Campus des universités et collèges 19
3.4 Accès du public aux ressources éducatives liées aux initiatives en faveur des oiseaux 19
3.5 Installations publiques ou démonstrations sur les pratiques favorables aux oiseaux 20
3.6 Lieux d'observation des oiseaux accessibles dans votre municipalité 20
3.7 Inclusion of Municipality eBird Hotspots AND/OR Bird Checklist 20
3.8 Entreprises locales amies des oiseaux 20
3.9 Sondage sur l'oiseau de la ville 21
3.10 Programmes scientifiques communautaires actifs dans votre municipalité 22
CITIES REPRESENTED: 23
POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT 23
Programmes nationaux 23
Colombie-Britannique 25
Alberta 25
Manitoba 26
Saskatchewan 26
Ontario 26
Québec 26
Nouvelle-Écosse 26
Nouveau-Brunswick 27
Nunavut 27
Territoire du Yukon 27
Territoires du Nord-Ouest 27

Guide d'accompagnement des Villes amies des oiseaux, un programme de Nature Canada : Étapes vers la certification 1

Informations générales:

1. Nature Canada - Villes amies des oiseaux
2. Nature Canada - Grille de notation et d'évaluation pour Ville amie des oiseaux Canada
 a. VAO - Ville
 b. VAO - Village
3. Calvert, A. M., C. A. Bishop, R. D. Elliot, E. A. Krebs, T. M. Kydd, C. S. Machtans, and G. J. Robertson. 2013. A synthesis of human-related avian mortality in Canada. Avian Conservation and Ecology 8(2): 11. http://dx.doi.org/10.5751/ACE-00581-080211 (ANG & résumé FR)

Critères obligatoires

Nations autochtones et réconciliation:

Tout ce qu'on appelle aujourd'hui le Canada est constitué soit de terres visées par un traité, soit de territoires non cédés. Ces régions sont occupées sans les permissions ou les accords des nations autochtones, Premières Nations, Inuit et Métis. Le Canada et de nombreuses nations autochtones et organisations représentant les peuples autochtones ont commencé un chemin vers la vérité et la réconciliation qui inclut la reconnaissance des droits fondamentaux des peuples autochtones établis par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). Cela inclut une reconnaissance que la terre sur laquelle on habite comprend des territoires autochtones traditionnels, des terres visées par un traité ou des territoires non cédés de l'Île de la Tortue.

Nature Canada s'attend à ce que les candidats pour la certification Ville amies des oiseaux identifient sur quel(s) territoire(s) traditionnel(s) se trouve leur municipalité et qu'ils encouragent la participation au projet des communautés autochtones locales.

Pour vous aider à identifier le(s) territoire(s) traditionnel(s) ou les traités qui s'appliquent, on suggère d'utiliser ce lien.

Formation d'une équipe/coalition Ville amie des oiseaux

- Les efforts au niveau de la municipalité sont menés par une coalition locale (*équipe Ville amie des oiseaux*), qui s'efforce de faire de leur ville une Ville amie des oiseaux. **Veuillez consulter notre *modèle de structure de l'équipe Ville amie des oiseaux* pour plus de renseignements.**

- Les *équipes Ville amie des oiseaux* peuvent être constituées de groupes de naturalistes et ornithologues, d'organisations environnementales, de représentants municipaux (conseillers ou personnel), de communautés autochtones, de clubs de jardinage ou d'horticulture, d'entreprises, d'établissements d'enseignement, de groupes

communautaires et de résidents particuliers.

- L'organisateur/organisatrice pour la nature en milieu urbain de Nature Canada offre un soutien tout au long du processus de demande, en fournissant des ressources pertinentes et des modèles de demande, ainsi qu'en offrant la possibilité d'obtenir de petites subventions, de collaborer à des demandes de financement, de faire de la publicité et de développer des campagnes.

Rapports annuels et processus de vérification

Une fois que votre municipalité a obtenu le statut de *Ville amie des oiseaux*, l'équipe Ville amie des oiseaux doit soumettre un rapport annuel sur les activités liées à votre statut de Ville amie des oiseaux et aux efforts de la campagne à l'échelle locale.
Elle doit aussi afficher des renseignements au sujet de Ville amie des oiseaux sur le site Web de la ville, à un emplacement facile d'accès.

Le personnel et les partenaires de Nature Canada examinerons toutes les demandes dans un délai convenable. Au cours de ce processus, les preuves fournies par les demandeurs seront examinées et vérifiées afin de s'assurer que le statut approprié est attribué à chaque ville concernée. **Dans le cas où une ville n'est pas admissible pour quelque raison que ce soit,** Nature Canada informera les demandeurs de cette décision, et discutera avec eux des mesures qu'ils peuvent prendre pour potentiellement devenir une *Ville amie des oiseaux* à une date ultérieure.

Lois et pouvoirs canadiens qui protègent les oiseaux et la biodiversité

Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs (LCOM) :
Cette première loi « environnementale » canadienne a été adoptée en 1917, un an après l'adoption aux États-Unis d'une législation semblable, la Migratory Bird Treaty Act. Cette loi protège les oiseaux migrateurs, leurs nids et leurs œufs, et prévoit des règlements pour la chasse, ainsi que la création de refuges d'oiseaux migrateurs.

Loi sur les espèces en péril (LEP) :
Cette loi fournit un cadre juridique pour identifier, protéger et rétablir les espèces en péril au Canada. Lorsqu'un organisme consultatif scientifique indépendant appelé Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) détermine qu'une espèce est « en péril », le gouvernement fédéral doit agir dans un certain délai pour ajouter l'espèce à l'annexe de la Loi et lancer des mesures de rétablissement, en fonction du statut accordé à l'espèce**.**

Pouvoirs provinciaux et territoriaux

Les gouvernements provinciaux veulent que les municipalités se conforment à leurs politiques. Pour ce faire, ils publieront périodiquement des déclarations de principe avec lesquelles les municipalités devront s'aligner. En Ontario, par exemple, des déclarations de principes provinciales ont été publiées en 2005, en 2024 et à nouveau en 2020. La Déclaration de principes provinciale (DPP) *« est un recueil des politiques du gouvernement en matière*

d'aménagement du territoire. Elle présente une orientation stratégique provinciale à l'égard de questions clés liées à l'aménagement du territoire qui touchent les collectivités, telles que :

1. *l'utilisation et la gestion efficaces du territoire et de l'infrastructure*
2. *l'offre d'une quantité suffisante de logements, y compris des logements abordables, pour répondre aux besoins changeants*
3. *la protection de l'environnement et des ressources, y compris les terres agricoles, les ressources naturelles (par exemple, **les terres humides et les régions boisées**) et l'eau*
4. *les possibilités de développement économique et de création d'emplois*
5. *l'existence d'infrastructures appropriées de transport, d'approvisionnement en eau, d'égout et autres adaptées aux besoins actuels et futurs*
6. *la protection des personnes, des biens et des ressources communautaires par l'éloignement des travaux d'aménagement des dangers naturels ou d'origine humaine, notamment les zones inondables*

La DPP est émise en vertu de l'article 3 de la Loi sur l'aménagement du territoire, selon lequel toutes les décisions qui touchent une question d'aménagement du territoire doivent être conformes à la Déclaration de principes provinciale.

***Les municipalités assument le rôle de décisionnaire principal pour les collectivités locales.** Elles mettent en œuvre les politiques provinciales par l'intermédiaire de leurs plans officiels* et de la prise de décisions concernant l'aménagement du territoire.

Pouvoirs municipaux

Les municipalités ont le pouvoir de déterminer l'utilisation des terres à l'intérieur de leur territoire au moyen de mesures accordées à un conseil élu par la Province ou le Territoire. Dans la plupart des provinces, les municipalités sont tenues d'élaborer un plan qui, selon la province, peut être appelé **plan d'aménagement, plan directeur officiel, plan de développement, stratégie de planification ou *plan d'urbanisme*.** Ces documents de cheminement doivent être mis à jour régulièrement. Toutes les municipalités, qu'elles soient tenues ou non d'élaborer un plan, contrôlent l'utilisation et l'aménagement des terres au moyen d'un outil, le « règlement de zonage », qui permet à la municipalité de diriger et de déterminer, dans une certaine mesure, comment les terres sont utilisées, et où et quand les projets d'aménagement peuvent aller de l'avant. La municipalité octroie également les permis d'aménagement, un outil utilisé pour gérer l'aménagement à une échelle plus précise que le règlement de zonage.

Au Canada, les municipalités sont dirigées par des organes démocratiquement élus, généralement appelés conseils. Le chef du conseil est généralement appelé le maire ou la mairesse - cette personne est élue en même temps que les autres membres du conseil. Les décisions relatives à l'aménagement des terres, aux modifications aux règlements de zonage **et à la protection de la nature**, par exemple, peuvent être influencées de manière politique **en élisant un conseil ou des conseillers qui partagent vos opinions, mais aussi en faisant part de vos préoccupations à votre conseiller, qui devraient normalement répondre aux opinions de ses électeurs et les représenter**.

Les municipalités ont également le pouvoir d'influencer le comportement des gens, dans une certaine mesure, par le biais de règlements municipaux, qu'elles font respecter au moyen d'amendes, d'interventions policières, de taxes et d'autres mesures. Les municipalités gèrent les infrastructures, notamment les réseaux routiers, les cours d'eau, les systèmes de traitement des eaux usées, l'eau potable et les transports publics. La **municipalité a un rôle clé à jouer pour atténuer les menaces auxquelles les populations d'oiseaux** sont confrontées, et pour protéger et restaurer leur habitat, en raison de l'étendue de ses pouvoirs qui ont un impact sur l'aménagement, l'utilisation des terres et le comportement des résidents.

De nombreux éléments, et même le concept général de *Ville amie des oiseaux*, bénéficieraient, voire nécessitent, le soutien du conseil municipal. **Il est donc très important de cultiver de bonnes relations avec les conseillers de votre municipalité pour soutenir leurs campagnes locales en faveur des Villes amies des oiseaux.**

Organisation (et proclamation officielle) d'un événement annuel pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs afin de célébrer les oiseaux dans votre municipalité.

Journée mondiale des oiseaux migrateurs

(OBLIGATOIRE POUR L'APPLICATION DU PROGRAMME)

Chaque année, Nature Canada et ses partenaires, Environment for the Americas et QuébecOiseaux, collaborent avec des organismes de protection de la nature de tout le Canada pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (ANG).

Organiser (et proclamer officiellement) chaque année un événement pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs afin de sensibiliser les habitants de la municipalité aux enjeux qui affectent les oiseaux.

La Journée mondiale des oiseaux migrateurs est une excellente occasion de rassembler votre communauté en célébrant le retour des oiseaux migrateurs dans nos cieux. Cet événement est une journée de sensibilisation aux nombreuses menaces qui pèsent sur nos oiseaux et aux mesures prises pour atténuer ces menaces.

Les organismes de protection de la nature de tout le pays profitent de cette occasion pour faire participer le grand public à la protection des oiseaux, lors d'événements physiques ou virtuels.

Pour en savoir plus sur la façon dont divers organismes ont célébré les oiseaux migrateurs et sensibiliser la population à leur égard, et découvrir comment vous pouvez faire de même, cliquez ici.

1. L'équipe Ville amie des oiseaux locale ajoute son événement pour la *Journée des oiseaux* aux autres sur la carte de Nature Canada afin de démontrer son engagement à saluer le retour des oiseaux migrateurs dans sa communauté.
 a. *Guide des événements de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (mis à jour annuellement)*
2. Un représentant du conseil municipal proclame officiellement la tenue annuelle d'une Journée mondiale des oiseaux migrateurs
 OU
3. Un représentant du conseil approuve ou soutient l'événement annuel de la *Journée des oiseaux* de l'équipe Ville amie des oiseaux de la municipalité.

Ressources:

1. Nature Canada - Journée des oiseaux (FR)
2. QuébecOiseaux - En mai, célébrons les oiseaux migrateurs (FR)

SECTION 1: RÉDUCTION DE LA MENACE

1.1 Mesures réglementaires et éducatives prises pour contrôler et réduire les populations de chats (domestiques et errants) qui se promènent sans surveillance à l'extérieur

Un chat sans propriétaire tue plus d'oiseaux qu'un chat domestique, mais comme il y a cinq fois plus de chats domestiques que de chats sauvages, les chats de compagnie tuent finalement beaucoup d'oiseaux — entre 40 et 140 millions chaque année au Canada seulement. Pour le bien des chats, des oiseaux, de la nature et aussi de notre propre bien-être, nous devons changer la manière dont nous prenons soin de nos chats.

L'introduction de règlements interdisant l'itinérance place la responsabilité des chats de compagnie entre les mains des propriétaires. Les règlements contre l'itinérance des chats peuvent servir à améliorer le bien-être des chats, réduire la quantité de chats qui deviennent itinérants et fournir un environnement plus en sécurité pour les oiseaux. Nos recommandations comprennent non seulement des règlements municipaux et l'éducation publique, mais aussi la collaboration avec les intervenants locaux pour aider à élaborer une stratégie, les messages de campagne, un système d'identification et/ou de licences obligatoires et un programme accessible de stérilisation et soins aux chats sauvages. Afin d'encourager leurs citoyens à participer à un effort local pour améliorer le bien-être des chats et des oiseaux, nous encourageons les municipalités à créer une stratégie de communication qui utilise les exemples ci-dessous, qui sont à la fois positifs pour les chats et les oiseaux.

Notre programme de certification « Ville amie des oiseaux » y parvient par les moyens suivants :

a) Efforts coordonnés pour réduire le nombre de propriétaires de chats qui laissent leurs chats errer dehors (p. ex. campagnes d'information, enregistrements des chats, règlements interdisant de laisser les chats errer)

b) Dans la municipalité, une stratégie active est en place pour réduire les populations de chats sans propriétaire (chats errants) et atténuer la menace qu'ils représentent pour les oiseaux (p. ex. en retirant les colonies de chats errants des zones importantes pour les oiseaux)

c) L'équipe chargée du projet ou la municipalité a mis en place, ou est partenaire de programmes ou de projets, visant à estimer le nombre ou la répartition des chats d'extérieur afin de pouvoir suivre les progrès réalisés dans la réduction de leur population.

Comment faire ?

1. QuébecOiseaux - Les chats (FR)
2. Gouvernement du Québec - Le chat domestique (*Felis silvestris catus*) (FR)
3. Cre de Laval - Protégeons nos chats et sauvons nos oiseaux (FR)
4. L'exemple de Calgary (FR)
5. QuébecOiseaux - Votre chat est à risque (FR)

LIRE SUR LE PROBLÈME :

- Blancher, P., 2013. Estimated number of birds killed by house cats (Felis catus) in Canada. *Avian Conservation and Ecology* 8(2): 3 http://dx.doi.org/10.5751/ACE-00557-080203 (ENG & résumé FR)
- Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, QC Règlement sur les chats
- Ville de Montréal - Programme CSRM pour chats de la rue
- Réseau canadien pour la santé de la faune - Nos chats et la faune
- Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux - Les chats au Canada en 2017

1.2 Démontrer que votre municipalité prend les mesures suivantes pour réduire les collisions d'oiseaux avec les fenêtres :

Les collisions avec les fenêtres tuent environ 25 millions d'oiseaux par année selon Environnement et Changement climatique Canada. Il s'agit de la deuxième cause de mortalité directement liée aux êtres humains.

90 % des collisions se font avec les fenêtres de maisons individuelles, environ 9 % concernent des bâtiments de faible hauteur et moins de 1 % ont lieu avec des gratte-ciels. **Comment pouvons-nous élaborer collectivement des stratégies pour aider à atténuer les décès par collision des oiseaux avec nos bâtiments ?**

a) Définir des normes de conception respectueuses des oiseaux et mettre en œuvre de telles normes (dont celle de la CSA sur la conception de bâtiments respectueuse des oiseaux) pour les nouveaux bâtiments
b) Stratégies pour mitiger les collisions des oiseaux dans les bâtiments/immeubles
c) Application et création des mesures anticollisions dans tous les nouveaux bâtiments/immeubles construits

- Article sur Radio-Canada (FR)
- Nature Expert - Silhouettes d'oiseaux et aimants (FR)
- Walkerglass - Verre pour la sécurité des oiseaux (FR)
- QuébecOiseaux - Collision des oiseaux avec les fenêtres (FR)

d) Informer et éduquer les propriétaires et les locataires de bâtiments existants (y compris les propriétaires-occupants) sur les mesures qu'ils peuvent prendre pour éviter que les oiseaux entrent en collision avec les fenêtres.
 - FeatherFriendly - Solutions dissuasives pour les oiseaux

EXEMPLES:

1. Birdsafe - Des maisons sécuritaires pour les oiseaux (FR)
2. Ville d'Ottawa - Lignes directrices de conception sécuritaire pour les oiseaux
3. Safe Wings Ottawa - Solution à petite échelle / Applications des mesures de mitigation pour des bâtiments/immeubles existants
4. Ville de Winnipeg - Ressources pour la protection des oiseaux

LIRE SUR LE PROBLÈME:

- Machtans, C. S., C. H. R. Wedeles, and E. M. Bayne. 2013. A first estimate for Canada of the number of birds killed by colliding with building windows. Avian Conservation and Ecology 8(2): 6.http://dx.doi.org/10.5751/ACE-00568-080206 (ENG & résumé FR)
- Gouvernement du Canada - Foire aux questions sur les collisions d'oiseaux avec les fenêtres
- Oiseaux Canada - Sauvez des oiseaux : prévenez des collisions cet automne

1.3 Pollution lumineuse

La pollution lumineuse est définie par l'International Dark-Sky Association comme « l'utilisation de la lumière artificielle des bâtiments privés et publics, des lampadaires et des sites sportifs, d'une manière excessive ou inappropriée ».

Plus de 80 % de l'humanité vivait sous un ciel pollué par la lumière et n'aurait jamais l'occasion de s'émerveiller devant un ciel véritablement noir. La pollution lumineuse ne gaspille pas seulement de l'électricité, mais elle a également un impact sur la capacité de navigation de nombreuses espèces telles que les oiseaux, les tortues, les phoques et les chauves-souris. Une des conséquences majeures de la pollution lumineuse est son impact sur les oiseaux à cause

de la manière dont ils perçoivent la lumière réfléchie par le verre. Les municipalités peuvent prendre plusieurs actions contre ces effets, par exemple :

a) La municipalité met en œuvre ou appuie un programme de réduction de l'éclairage dans la ville; en particulier pendant les saisons migratoires, comprenant : a) des normes d'atténuation de la pollution lumineuse pour tous les nouveaux développements;
 - Norme BNQ 4930-100 Éclairage extérieur - Contrôle de la pollution lumineuse (FR)
 - Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic - Luminaires recommandés (FR)
 - 4 principes intelligents pour bien éclairer dans la Réserve de ciel étoilé (FR)

b) Règlements pour mitiger les effets de la pollution lumineuse
 - Ville d'Hudson - Règlement 617 concernant le contrôle de l'éclairage extérieur (pollution lumineuse) (FR)
 - ASTROLab du Mont-Mégantic - Guide technique et réglementaire sur l'éclairage extérieur (FR)

c) Une campagne de sensibilisation des résidents et des entreprises faisant la promotion de pratiques responsables en matière de contrôle de l'éclairage dans la municipalité.
 - Musée Virtuel - La pollution lumineuse (FR)
 - Réserve de ciel étoilé du Mont-Mégantic - Guide d'éclairage (FR)
 - Fédération des astronomes amateurs du Québec (FR)

d) Établir une base de référence et tenir à jour une base de données sur le nombre de maisons ou de bâtiments dont les fenêtres sont traitées dans la municipalité afin de démontrer les progrès réalisés au fil du temps.

 L'outil *Sondage123* est conçu par Nature Canada pour recueillir des données pour son programme Villes amies des oiseaux, et pour aider les équipes Ville amie des oiseaux à gérer et à recueillir des données en vue de la certification de leur ville ou municipalité.

LIRE SUR LE PROBLÈME:
- QuébecOiseaux - La pollution lumineuse (FR)
- Conservation de la nature Canada - La lumière artificielle de nuit, un fléau pour les oiseaux (FR)

1.4 Réduction ou élimination de l'utilisation des pesticides

L'utilisation des pesticides à travers le monde a eu un impact négatif pour les populations d'insectes, qui sont pour beaucoup d'oiseaux la principale source de nourriture, tout particulièrement pour les insectivores aériens comme les hirondelles. De nombreux pesticides subsistent dans l'écosystème et s'accumulent, causant des impacts directs et indirects sur la population d'oiseaux.

Plusieurs pesticides sont disponibles sur le marché et deux des plus populaires ont des effets néfastes sur les oiseaux. Les néonicotinoïdes ou «néonics » sont associés au déclin massif des populations d'abeilles mais sont aussi une menace pour les populations d'oiseaux. *Le Bacillus thuringinsis israelensis* ou « Bti » est utilisé pour tuer les larves de moustiques mais ce biocide tue également les moucherons, une source importante pour les oiseaux comme les hirondelles, les engoulevents, les martinets et les chauves-souris.

Nature Canada a produit des fiches d'information au sujet des néonics et du Bti. On vous encourage à utiliser ces informations pour commencer une discussion avec vos représentants élus afin de protéger vos populations d'insectivores aériens.

L'utilisation des pesticides au Canada est réglée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA), une agence de Santé Canada. L'article suivant décrit les différentes façons dont l'utilisation des pesticides est contrôlée dans les différentes provinces : Pesticide regulations across Canada and urban landscapes (FR).

Les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que les municipalités, peuvent créer et maintenir des règlements sur l'utilisation des pesticides.

La municipalité dispose d'une politique de réduction ou d'élimination de l'utilisation des pesticides non essentiels qui nuisent directement ou indirectement aux oiseaux, sur les terres publiques et privées, et qui est mise en œuvre par le biais de règlements locaux.

Ressources de lecture:

- Fédération canadienne de la faune - Les pesticides et les oiseaux sauvages (FR)
- Gouvernement du Canada - Lois et règlements sur les produits antiparasitaires (pesticides) (FR)
- Gouvernement du Québec - Liste des municipalités au Québec qui réglementent l'usage des pesticides (FR)
- Aves - Pesticides et oiseaux
- Gouvernement du Québec- Les Pesticides utilisés dans les espaces verts urbains

Exemples de municipalités:

1. Sainte-Anne-De-Bellevue - Règlement numéro 790 relatif à l'utilisation des pesticides (FR)
2. Ville de Laval - Règlement L-12824 concernant l'utilisation des pesticides (FR)
3. Ville de Drummondville - Bannissement des pesticides (FR)

1.5 Règlements municipaux sur les plastiques à usage unique

Une étude récente de 2021 publiée dans Avian Research décrit les nombreuses façons par lesquelles les macros et microplastiques s'accumulent dans les environnements terrestres et aquatiques, ainsi que l'impact des plastiques sur les populations d'oiseaux à l'échelle mondiale. Les chercheurs soulignent que des **plastiques ont été observés dans des embryons, des plumes et des systèmes gastro-intestinaux d'oiseaux et que les oiseaux de proie** ont

tendance à présenter des quantités plus élevées de contamination par les plastiques en raison de la bioaccumulation de ces derniers dans la chaîne alimentaire.

Le gouvernement du Canada a adopté un règlement interdisant certains produits de plastiques à usage unique, dont les pailles et les sacs d'emplettes, à compter de la fin de 2022. Obtenez plus d'information ici.

1. Environnement et Changement climatique Canada - Ingestion de microplastiques chez les animaux sauvages| (FR)
2. Programme pour l'environnement de l'ONU - Single Use Plastics - Roadmap for Sustainability (FR)

La municipalité prend des mesures réglementaires et encourage les mesures volontaires visant à réduire la quantité de déchets plastiques produits (p. ex. interdiction des plastiques à usage unique).

Exemples de municipalités:

1. Ville de Laval Règlement Numéro L-12803 (FR)
2. Ville de Montréal - Bannissement des sacs de plastique à usage unique (FR)

1.6 Mesures de réduction des collisions avec les véhicules dans la municipalité

Mesures en place pour éviter que les oiseaux se heurtent à des véhicules, telles que la réduction des limites de vitesse près des habitats importants pour les oiseaux, et des mesures visant à réduire le nombre de véhicules sur les routes (p. ex. un système de transport public et un réseau cyclable efficaces).

Comment?

1. Y a-t-il des limitations de vitesse plus basses autour des habitats importants pour la faune dans votre communauté?
2. Y a-t-il des passages à faune spécifiques dans votre région avec une signalisation appropriée?
3. Développement de programmes de transport actif au sein de votre communauté

Exemples:

1. Mortalité animale due aux véhicules **(**FR**)**
2. Conservation de la nature Canada - Les passages fauniques : ouvrir la voie pour tous (FR)

Ressources de lecture:

- Bishop, Christine & Brogan, Jason. (2013). Estimates of Avian Mortality Attributed to Vehicle Collisions in Canada. *Avian Conservation and Ecology*. 8. 10.5751/ACE-00604-080202.
- Passages fauniques (FR)

- Réduire les accidents de la route avec la faune sauvage (ex. France) (FR)

1.7 Politiques municipales visant à interdire la perturbation autour des zones naturelles et des habitats ornithologiques importants

La protection des habitats au sein d'une municipalité nécessite une approche coordonnée et réfléchie.

La municipalité a mis en place une politique et des pratiques qui visent à interdire ou à atténuer la perturbation des oiseaux par l'humain et ses animaux domestiques dans les espaces naturels ou les habitats d'importance pour les oiseaux (p. ex. règlement sur les laisses, zones interdites à certaines périodes de l'année).

Exemples:

1. Gouvernement du Canada - Lignes directrices pour éviter de nuire aux oiseaux migrateurs (FR**)**
2. Radio-Canada - Les chiens non tenus en laisse menacent la biodiversité de Calgary (FR)
3. Conservation de la nature Canada - Tenir en laisse ou pas? Devrait-on se poser la question? (FR)
4. Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue - Règlement sur les chiens (FR)
5. Ville d'Ottawa - Protocole de protection de la faune pendant les chantiers de construction (FR)

PROTECTION, RESTAURATION ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE DES HABITATS

2.1 Les zones naturelles situées à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité sont protégées dans le cadre du plan directeur municipal avec un engagement à accroître cette superficie

Nous avons compilé quelques ressources qui pourraient être utiles à votre municipalité pour protéger les espèces d'oiseaux en déclin que l'on trouve dans les zones protégées par des indicateurs clés et des objectifs, afin d'en assurer la protection à l'avenir **au moyen d'une approche similaire à celle décrite à la section 1.7** (Politiques municipales visant à interdire les perturbations autour des zones naturelles et des habitats ornithologiques importants).

Envisager l'élaboration d'une stratégie municipale qui identifie les points suivants :

1. L'habitat concerné
2. Les menaces auxquelles il est confronté
3. Les possibilités de le protéger
4. Les rôles et les responsabilités des personnes qui participent à la réalisation des projets.

Exemples:

1. Ville de Montréal - Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (FR)
2. Ville de Montréal - Préservation de la biodiversité : une démarche collective (FR)
3. Gouvernement du Canada - Investissement pour la ceinture verte du Grand Montréal (FR)

Ressources de lecture:

- Communauté métropolitaine de Montréal - Répertoire métropolitain des initiatives municipales de conservation (FR)

2.2 Protection de la biodiversité dans les parcs et espaces naturels

a) Stratégie officielle en matière de biodiversité **adoptée par le conseil** (peut figurer dans un plan visant les zones protégées **ou** un plan officiel)

*b) La stratégie, le plan officiel ou le plan visant les zones protégées doit comporter des **objectifs et des indicateurs clairs pour une mise en œuvre réussie de la stratégie**.*

c) **Suivi de l'évolution de la biodiversité** pour faire progresser les stratégies de gestion adaptative

La municipalité dispose d'une stratégie officielle pour protéger la diversité biologique dans ses parcs et ses espaces naturels. Cette stratégie comprend des mesures telles que la promotion de la connectivité entre les espaces naturels, la mise en place d'une zone tampon entre les principaux points de biodiversité et les activités humaines nuisibles, l'augmentation du nombre de zones protégées et la surveillance périodique des oiseaux dans certains parcs de la ville afin d'évaluer le succès de la stratégie.

Exemples

1. Ville de Montréal - Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (FR)
2. Ville de Laval - Plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels (FR)
3. Ville de Granby - Politique de conservation des milieux naturels (FR)
4. Communauté métropolitaine de Montréal - Répertoire métropolitain des initiatives municipales de conservation (FR)

2.3 La municipalité a **adopté** une stratégie d'adaptation aux changements climatiques qui comprend des **solutions climatiques fondées sur la nature**.

Nous avons préparé un recueil de stratégies climatiques afin de vous orienter si vous cherchez à **atténuer les effets des changements climatiques** dans votre ville :

1. Des objectifs et des indicateurs de réussite clairs

 ET

2. Des preuves des mesures et d'activités en cours

Exemples:

1. Le Naturaliste canadien - Les Corridors écologiques : un moyen d'adaptation aux changements climatiques
2. En mode Solutions nature - Les Solutions sont dans la nature
3. Ville d'Ottawa - Plan directeur sur les changements climatiques (FR)

Ressources de lecture:

- Gouvernement du Québec - Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques
- MRC de Memphrémagog - Stratégies d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle d'une MRC
- Ville de Laval - Adaptations aux changements climatiques
- Gouvernement du Canada - Plans et mesures d'adaptation aux changements climatiques (FR)
- Nature Québec - Les solutions sont dans la nature (FR)

2.4 La municipalité dispose d'une politique de gestion de l'habitat fondée sur des considérations écologiques et climatiques, notamment :

a) l'augmentation du nombre d'arbres et de la superficie du couvert forestier urbain;
b) laisser les chicots sur pied là où la sécurité publique n'est pas menacée;
c) la protection des arbres sur les terres privées et publiques;
d) l'interdiction d'une gestion active de la végétation pendant la saison de reproduction des oiseaux sur les terres municipales, y compris les forêts, les installations de gestion des eaux pluviales et les servitudes.

Exemples:

1. Arbres Canada - Programme national de verdissement / National Greening Program (FR)
2. Arbres Canada - Stratégie canadienne sur la forêt urbaine 2019-2024 / Canadian Urban Forest Strategy 2019-2024 (FR)
3. Ville d'Ottawa - Règlement sur la protection des arbres (FR) + Arbres et les forêts urbaines (FR)
4. L'urbanisme durable (chap. 4 - L'équilibre écologique et la protection de la biodiversité)

2.5 ZONES IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX ET DE LA BIODIVERSITÉ

Le programme ZICO vise à identifier, surveiller et protéger des sites essentiels pour les oiseaux et la biodiversité

Les zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité constituent les sites les plus importants pour les oiseaux dans le monde. On dénombre environ 600 ZICO au Canada qui répondent à au moins un des critères à l'échelle mondiale, continentale ou nationale.

Le programme ZICO est progressivement remplacé par le programme ZCB (zones clés pour la biodiversité), qui poursuit l'objectif similaire de reconnaître les sites les plus importants pour toute biodiversité.

Trouvez les ZICO et les ZCB à proximité ici
Qu'est-ce qui fait d'une zone une ZICO? Découvrez les critères ici.

La municipalité possède une zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (ZICO) à l'intérieur ou à proximité de ses limites. Un partenariat local encourage la protection et la gestion de cette zone.

Ressources de lecture:

- KBA Canada - Zones clés pour la biodiversité (FR)

2.6 La municipalité encourage l'utilisation de la flore indigène appropriée au site dans l'aménagement paysager de ses propriétés et dans les normes relatives à l'aménagement paysager des permis de lotissement.

La municipalité promeut l'importance de planter une flore indigène locale sur les terrains municipaux, en particulier lorsqu'il y a de nouveaux développements, par le biais de lignes directrices et de normes de développement et d'aménagement paysager dans les zones à proximité des éléments naturels. Les permis de lotissement doivent comporter des conditions protégeant l'habitat naturel existant, promouvoir l'utilisation de la végétation indigène et prévoir des mesures visant à décourager l'élimination illégale de résidus de jardin (une source de plantes exotiques).

Exemples:

1. Ville de Montréal - Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (FR)
2. Ville de Laval - Trame verte et bleue : Plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels (FR)
3. Ville de Granby - Politique de Conservation des milieux naturels (FR)

Ressources de lecture:

- Jardinier Paresseux - Aménager le paysage avec des plantes indigènes (FR)
- Espace pour la vie Montréal - Des plantes indigènes pour votre jardin (FR)
- Espace pour la vie Montréal - Comment protéger les pollinisateurs et la biodiversité chez soi? (FR)
- Certification Jardin pour les oiseaux Bird Garden Certification (FR)

2.7 **Participation de la communauté** à au moins UNE des initiatives suivantes qui encourage l'augmentation d'habitat de la faune sur les terres privées :

Démontrer une vaste participation de la communauté aux initiatives visant à encourager l'habitat des plantes indigènes favorables aux oiseaux et aux pollinisateurs indigènes sur les

terres privées, à augmenter le couvert forestier urbain sur les terres privées et à soutenir d'autres initiatives d'infrastructure verte pour lutter contre les changements climatiques.

1. Bee City Canada - Promesse pour la protection des pollinisateurs (FR)
2. Fondation David Suzuki - Joignez-vous au mouvement pour protéger le papillon monarque (FR)
3. QuébecOiseaux - Les oiseaux à la maison (FR)
4. Conservation de la nature Canada - Jardinage de plantes 101 (FR)
5. Oiseaux Canada - Jardiner Pour Les Oiseaux (FR)

2.8 Initiatives d'intendance municipale axées sur la protection des haltes migratoires et des habitats de nidification

Les groupes partenaires de l'équipe chargée du projet mettent en œuvre des mesures d'intendance visant à augmenter ou à améliorer l'habitat de reproduction ou de halte migratoire des espèces prioritaires pour la conservation des oiseaux conformément à votre plan régional de conservation des oiseaux. Exemples d'espèces : espèces en péril (p. ex. le martinet ramoneur) et autres insectivores aériens, Sturnelle des prés et autres oiseaux de prairie et de rivage. Exemples d'actions : fourniture de logements (p. ex. habitats entretenus pour les Hirondelles noires) et maintien d'une production de foin respectueuse des oiseaux.

Ressources de lecture:

- Oiseaux Canada - La science citoyenne (FR)
- Gouvernement du Canada - Programme d'intendance des habitats pour la faune en péril (FR)
- Fondation de la faune du Québec - Faune en danger (FR)

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DE LA COMMUNAUTÉ

3.1 Écoles, groupes et collectivités

Les écoles primaires et secondaires locales ainsi que d'autres organisations éducatives pour les jeunes (p. ex. Scouts Canada, Earth Rangers, 4-H) offrent aux élèves la possibilité de **se rapprocher de la nature, d'apprécier les oiseaux et d'apprendre comment les aider.** Les commissions scolaires locales, les offices de la protection de la nature et les municipalités disposent d'installations et de personnel pour soutenir l'éducation en plein air/environnementale, y compris les possibilités d'observation des oiseaux.
Les programmes éducatifs **doivent inclure** des éléments spécifiques conçus pour engager les membres du public qui s'identifient comme PANDC ou 2SLGBTQIA+, et les nouveaux arrivants au Canada.

Ressources de lecture:

- Oiseaux Canada - Recensement des oiseaux de Noël pour les jeunes (FR)
- Oiseaux Canada - Des écoles ornitho-sensibles (FR)

- Nature Canada - La nature dans votre quartier (FR)
- Ontariogreen - Environmental Education in Classrooms and Communities
- Chouette à voir (UQROP) - Chouette à l'école (FR)

3.2 Les campus des universités et des collèges

Les cégeps et universités ont adopté des pratiques qui réduisent activement les menaces qui pèsent sur les oiseaux ou établissent des habitats bénéfiques pour les oiseaux. La mise en œuvre de ces pratiques doit comprendre ou être dirigée par des comités ou des groupes d'étudiants.

Ressources de lecture:

- FLAP Canada - Éduquer et impliquer la communauté universitaire (FR)
- Université McGill - Biodiversité sur le campus de l'ÉTS (FR)

3.3 Accès du public aux ressources éducatives liées aux initiatives en faveur des oiseaux

Les partenaires de l'équipe Ville amie des oiseaux (**dont la municipalité**) fournissent un accès public aux ressources (liens Internet, brochures, etc.) qui encouragent et informent le public sur les bienfaits du jardinage de plantes indigènes pour les oiseaux.

OU

Création de parcelles d'habitat naturel sur leur propriété pour les oiseaux ou les pollinisateurs.

Exemples:

1. Espace pour la vie Montréal - Comment protéger les pollinisateurs et la biodiversité chez soi? (FR)
2. Pollinator Partnership Canada - Choisir des plantes pour les pollinisateurs (FR & ANG)

Ressources de lecture:

1. Conservation de la nature Canada - Jardinage de plantes indigènes 101 (FR)

3.4 Installations publiques ou démonstrations sur les pratiques favorables aux oiseaux

Les partenaires de la municipalité et de l'équipe chargée du projet font des présentations ou installent des affiches dans les lieux publics afin d'éduquer les citoyens sur les avantages des actions respectueuses des oiseaux et de les amener à s'engager (avantages d'un éclairage respectueux du ciel nocturne, modification des fenêtres, etc.).

Ressources de lecture:

1. Société pour la nature et les parcs du Canada - Fonds de municipalités pour la diversité (FR)

3.5 Lieux d'observation des oiseaux accessibles dans votre municipalité

Il existe au moins un lieu d'observation des oiseaux dans la ville qui dispose d'infrastructures permettant l'observation et l'appréciation des oiseaux (p. ex. panneaux, sentiers et tours d'observation). Cette installation est accessible aux personnes sans voiture et à celles qui utilisent des appareils de mobilité (par transports publics, pistes cyclables ou voies piétonnes). Le public doit pouvoir trouver facilement de l'information en ligne sur les zones d'observation des oiseaux.

L'ornithologie doit être accessible à tout le monde! Voir Birdability

Exemples:

1. Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles - Lanaudière et ses trésors naturels : Sentiers d'interprétation de la SCIRBI

3.6 Inclusion des points chauds eBird de la municipalité ET/OU de la liste de contrôle des oiseaux.

Un partenaire de l'équipe chargée du projet fournit des listes de contrôle des oiseaux locaux sous forme de publication ou par le biais des points d'accès eBird dans votre municipalité. Cette liste devrait être facile à consulter en ligne.

Exemples:

1. Grand Vancouver - Meilleurs sites publics sur eBird
2. Ville de Victoriaville - Les oiseaux du réservoir Beaudet
3. Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue - The birds you might see at Morgan Arboretum
4. Ville de Regina - Meilleurs sites publics sur eBird
5. Ville de Halifax - Meilleurs sites sur eBird

3.7 Entreprises locales amies des oiseaux

Les entreprises de la région encouragent les pratiques respectueuses des oiseaux (p. ex. vendre ou offrir du café respectueux des oiseaux, ne pas utiliser de plastique à usage unique, traiter les fenêtres à l'aide de marqueurs visuels Feather Friendly, etc.). Ces entreprises doivent être reconnues sur les sites Web partenaires.

Ressources de lecture:

- Qu'est-ce que le Bird Friendly Coffee exactement ?
 - About Bird Friendly Coffee
 - BRÛLERIE Totem Roasters (FRA & ANG)
 - Cafe Bird Friendly
- Magasins Zéro déchet
- Wild Birds Unlimited et autres détaillants amis des oiseaux (ex. Nature Expert, Le Naturaliste, Latulippe)

3.8 Sondage sur l'oiseau de la ville

Une espèce d'oiseau emblème de votre ville a été sélectionnée par un processus de participation du public.

1. **Décidez d'abord des espèces que vous souhaitez voir figurer parmi les choix finaux** du sondage sur l'oiseau de la ville (soit en interne auprès des membres de l'équipe Ville amie des oiseaux, soit avec la participation du public; les deux options fonctionnent très bien, mais cela dépend de vos capacités)
2. **Fixez la date et l'heure** de la fin de la période de vote
3. **Engagement de la ville** - nous voulons que la municipalité soutienne le processus et adopte le gagnant du sondage; communiquez avec l'administration municipale dès le début pour vous renseigner au sujet des plans de la campagne visant l'oiseau de la ville.
4. **Créez un format de vote en ligne** (JotForm, Google Forms, SurveyMonkey, etc.)
5. Assurez la promotion et la publicité du sondage sur l'oiseau de la ville (médias sociaux, radio, journaux, courriels)
6. Annoncez le gagnant après la fin de la période de vote
7. Célébrez votre réussite!

Exemples:

1. Ville de London: Cardinal rouge
2. Ville de Vancouver: Colibri d'Anna
3. Ville de Calgary: Mésange à tête noire
4. Villes de Hamilton et Burlington: Faucon pèlerin et Cygne trompette
5. Ville de Guelph: Mésange à tête noire

3.9 Programmes scientifiques communautaires actifs dans votre municipalité

Des programmes de science citoyenne sont en place pour faire des suivis des populations des oiseaux dans votre municipalité, notamment le Recensement des oiseaux de Noël, les soirées des Martinets, la surveillance des marais et le Global Bird Rescue, qui surveillent les oiseaux dans les zones qui comprennent des terres publiques. La participation du public à ces programmes est encouragée par les médias locaux. Les partenaires déploient des efforts pour faire participer des publics défavorisés ou racisés, ou de nouveaux arrivants au Canada.

Oiseaux Canada - Programmes de science citoyenne (FR)

Le Recensement des oiseaux de Noël (RON)
Commencé en 1900, c'est le plus ancien programme de science citoyenne en Amérique du Nord - et l'aide de votre équipe serait très utile. Partout au Canada (et dans l'Hémisphère occidental en général), les amants de la nature s'unissent pour compter les oiseaux et constituer l'un des plus importants ensemble de données d'enquête sur la faune au monde! Cet événement est organisé chaque année par Oiseaux Canada et la National Audubon Society. Trouvez un cercle de recensement près de chez vous **ici.**

Le Grand dénombrement des oiseaux de février
Le Laboratoire d'ornithologie de la Cornell University, la National Audubon Society et Oiseaux Canada organisent chaque année le Grand dénombrement des oiseaux de février. Cela pourrait être une excellente occasion pour organiser une sortie ornithologique dans votre communauté et entre membres de l'équipe Ville amie des oiseaux.

Obtenez plus de renseignements sur l'événement ici.
Découvrez comment participer ici.

Suivi du Martinet
Les activités de ce programme de science citoyenne dirigé par Oiseaux Canada se déroulent généralement pendant les mois de mai et juin, qui sont les périodes de pointe de la migration des Martinets ramoneurs. Pour en savoir plus sur le Suivi du Martinet et découvrir comment participer au programme, visitez le site Web d'Oiseaux Canada ici.

Projet FeederWatch
Aidez à dénombrer les oiseaux aux mangeoires pour la science dans le cadre du projet FeederWatch, en partenariat avec Oiseaux Canada et le Laboratoire d'ornithologie de la Cornell University.

Les politiques référencées dans ce guide incluent

Barrie, ON
Burlington, ON
Calgary, AB
Edmonton, AB
Halton Hills, ON
Hamilton, ON
Lions Bay, BC
London, ON
Peterborough, ON
Regina, SK
Saanich, BC
Sainte-Anne-de-Bellevue, QC
Strathcona County, AB
Toronto, ON
Vancouver, BC
Windsor, ON
Guelph, ON
Halifax, NS
Montréal, QC
Laval, QC
Granby, QC
Drummondville, QC
Victoriaville, Q

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Programmes nationaux

Le Programme d'intendance de l'habitat (PIH) pour les espèces en péril a été créé en 2000. Il permet de financer des projets présentés par des Canadiens qui contribuent directement aux objectifs de rétablissement des populations des espèces en péril qui figurent à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril (LEP) et qui empêchent que les autres espèces ne deviennent une préoccupation en matière de conservation.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) administre le financement des projets du PIH qui appuient l'intendance en milieu terrestre tandis que Pêches et Océans Canada (POC) est responsable de l'administration des projets d'intendance en milieu aquatique du PIH.

Le Fonds pour dommages à l'environnement (FDE), un compte à fins déterminées administré par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), a été créé pour servir de mécanisme permettant d'investir les fonds provenant des amendes, des ordonnances de la cour et des contributions volontaires dans des projets prioritaires qui profiteront à l'environnement naturel du pays. L'objectif de toute contribution au FDE est d'assurer la restauration des dommages causés à l'environnement naturel et la conservation de la faune et de la flore sauvages, d'une manière rentable, réalisable et scientifiquement correcte. Les amendes versées dans le FDE servent à financer des projets axés sur les quatre piliers du programme (par ordre de priorité) :

- Restauration
- Amélioration de la qualité de l'environnement
- Recherche et développement
- Éducation et sensibilisation

La Fédération canadienne des municipalités offre des subventions pour les projets environnementaux municipaux. Des prêts sont également offerts aux municipalités à des taux concurrentiels, et la plupart des bénéficiaires reçoivent une subvention supplémentaire pouvant atteindre 15 % du montant de leur prêt. Les partenaires municipaux peuvent demander un financement compétitif à long terme.

Le programme de financement communautaire ÉcoAction est un programme national qui finance des projets axés sur l'action locale qui ont des effets positifs et mesurables sur l'environnement. Le financement maximum du programme ÉcoAction est de 100 000 $ par projet; le montant minimum de financement pouvant être demandé est de 25 000 $ par projet. La durée maximale du projet est de 36 mois. Au moins 50 % de la valeur totale du projet doit provenir de sources autres que le gouvernement du Canada.

Le Fonds autochtone pour les espèces en péril (FAEP), créé en 2004, appuie le renforcement de la capacité des Autochtones à participer activement à l'application de la Loi sur les espèces en péril (LEP). La Loi reconnaît le rôle crucial que les peuples autochtones jouent dans la conservation des espèces et l'importance de tenir compte des connaissances traditionnelles autochtones (CTA) dans l'évaluation des espèces en péril, ainsi que dans l'élaboration et l'application de mesures de protection et de rétablissement. Le FAEP soutient et promeut

également la conservation, la protection et le rétablissement des espèces cibles et de leurs habitats sur les terres et territoires autochtones.

La Fondation TD des amis de l'environnement est un organisme de bienfaisance national fondé en 1990 par le Groupe Banque TD. La Fondation soutient un large éventail de projets environnementaux et axe son financement sur les programmes de sensibilisation à l'environnement et d'aménagement d'espaces verts. Les projets admissibles comprennent le verdissement de cours d'école, la revitalisation de parcs, les jardins communautaires, les programmes d'activités dans les parcs et les projets de science citoyenne.

La Charles Stewart Mott Foundation soutient des programmes dans le monde entier qui protègent les collectivités et les écosystèmes dont elles dépendent. Depuis plus de trois décennies, le volet Environnement de la Fondation Mott appuie la gestion des ressources naturelles de la planète.

La Gosling Foundation vise principalement à soutenir des projets qui renforcent et développent les capacités des organismes de protection de la nature.

La Fondation McConnell soutient l'innovation des systèmes culturels, économiques et sociaux au Canada. Elle cherche à faire progresser le bien-être communautaire et la viabilité environnementale à l'échelle générationnelle.

Projet pilote des gardiens autochtones - Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Programmes provinciaux

Colombie-Britannique

- Le réseau d'éducation environnementale du bassin du Columbia (*Columbia Basin Environmental Education Network - CBEEN*) dispose d'une base de données en ligne des opportunités de financement pour les initiatives d'éducation à l'environnement. La base de données comprend près de 100 possibilités de financement, consultables par région, type de projet, type de demandeur et thème du projet. Veuillez noter que pour accéder à cette base de données, vous devez être membre du CBEEN, ce qui coûte 25 $ par année.

- Le programme de conservation des Kootenay (*Kootenay Conservation Program*) finance, en partenariat avec le District régional d'East Kootenay, des projets de conservation dans la région de Spillimacheen à Canal Flats par l'entremise du fonds de conservation locale de la vallée du Columbia (*Columbia Valley Local Conservation Fund* - CVLCF). Le CVLCF vise à fournir un soutien financier local à des projets importants qui contribueront à la conservation de nos précieuses zones naturelles, un pas vers la restauration et la préservation d'un environnement sain. Le fonds propose du financement pour les projets de conservation qui ne relèvent pas actuellement des responsabilités des gouvernements fédéraux, provinciaux, ou municipaux.

- Les subventions pour l'amélioration des sentiers du Columbia Basin Trust offrent un financement aux organisations qui cherchent à améliorer ou à développer de nouveaux sentiers récréatifs.

Alberta

- Le programme d'initiatives communautaires (*Community Initiatives Program* - CIP) fournit des fonds aux organisations qui créent des occasions pour les Albertains de s'engager dans leurs communautés et de contribuer à leur développement. Le CIP vise à :
 - Renforcer le leadership et les capacités organisationnelles des organismes communautaires
 - Soutenir les objectifs d'intérêt public fixés par la communauté
- Alberta Ecotrust finance les personnes et les projets qui s'attaquent aux problèmes environnementaux les plus urgents de l'Alberta. Alberta Ecotrust investit dans les organisations non gouvernementales environnementales de l'Alberta afin de les aider à mettre des programmes sur pied, réaliser des projets et obtenir des résultats qui font progresser leurs missions environnementales de manière plus efficace.

Manitoba

- Les subventions d'initiatives de mise en valeur de la faune aident les demandeurs à réaliser des projets, des programmes ou des études visant à protéger et accroître les habitats et les populations fauniques au Manitoba. Les projets admissibles concernent des activités reliées aux domaines suivants :
 - la conservation et l'accroissement des populations fauniques
 - la protection, la gestion ou le rétablissement des habitats fauniques
 - l'étude de la faune ou de ses habitats
 - l'offre de programmes éducatifs à l'intention des chasseurs et des trappeurs
 - l'acquisition, par achat, par bail ou par d'autres moyens, de biens ou d'intérêts sur des biens en vue de la protection d'habitats fauniques fragiles
- Le programme de subventions aux collectivités durables de la coopérative de crédit d'Assiniboine offre du financement à des groupes ou à des organisations qui s'efforcent de trouver des solutions positives aux préoccupations environnementales.

Saskatchewan

- EcoFriendly West offre de petites subventions pour soutenir la réalisation de projets locaux qui, directement ou indirectement, protègent, préservent ou restaurent l'environnement naturel.

Ontario

- Le Programme d'intendance des espèces en péril encourage les gens à prendre part à la protection et au rétablissement des espèces en péril de l'Ontario de façon proactive et collaborative. Le programme offre un soutien aux collectivités, aux organisations, aux

propriétaires fonciers, aux communautés et organisations autochtones, à l'industrie et aux établissements d'enseignement de l'Ontario pour mettre en œuvre des activités sur le terrain qui profitent aux espèces en péril ou à leurs habitats.

Québec

- Le Fonds d'action québécois pour le développement durable soutient des actions concrètes et des changements de comportements qui progressent à l'avancée du développement durable.

Nouvelle-Écosse

- Le gouvernement provincial finance une vaste gamme de programmes de sentiers, y compris des subventions pour le développement des sentiers récréatifs, un programme d'entretien des sentiers, un fonds de leadership pour les sentiers communautaires et un programme de subventions pour l'aide à l'ingénierie.

Nouveau-Brunswick

- Le Programme de conservation de la biodiversité du Fonds en fiducie pour la faune du Nouveau-Brunswick encourage la conservation des espèces fauniques en tant qu'éléments actifs des écosystèmes de même qu'en tant qu'éléments qui contribuent à la diversité biologique des espèces indigènes et des habitats au Nouveau-Brunswick. Il facilite les initiatives de repérage, de conservation et de rétablissement des espèces indigènes en danger à cause des activités humaines.

Nunavut

- Le fonds d'indemnisation des gardiens de la faune Inuits Nauttiqsuqtiit (Nauttiqsuqtiit Inuit Stewards Wildlife Compensation Fund), offert aux communautés touchées par la mine de la rivière Mary, a été créé en 2018 par l'Association des Inuits de Qikiqtani. L'association propose également d'autres programmes culturels et communautaires.
- Secrétariat du changement climatique du Nunavut

Yukon

- Financement pour projets de sensibilisation à l'environnement (FPSE)
- Fonds des solutions climatiques axées sur la nature

Territoires du Nord-Ouest

- Se préparer aux changements climatiques dans le Nord
- Programme de surveillance du climat dans les collectivités autochtones